

Bordeaux, le 21 juin 2021

DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES

Etablissement de Bordeaux  
Le Directeur

### **Modalités d'organisation des activités spécifiques pour le site de Bordeaux**

L'ensemble des consignes sanitaires applicables sur le site de Bordeaux est décliné dans [le guide des mesures sanitaires de Bordeaux](#) publié sur next dans la fiche [COVID-19 : les mesures sanitaires dans les locaux](#) et régulièrement mis à jour.

Afin de mettre en œuvre les mesures prises par les pouvoirs publics au vu de l'évolution de la situation épidémiologique et des mesures appliquées à la Caisse des Dépôts, les déclinaisons opérées sur site et leur évolution sont communiquées par tout moyen utile aux agents, notamment par l'actualisation du guide des mesures sanitaires sur le site précité et par la voie de Flash Info établissement de Bordeaux.

La capacité maximale d'accueil de chaque espace de travail est définie par référence au respect d'une distance minimale d'un mètre entre deux personnes à leur poste de travail. Le site de Bordeaux lac dispose d'environ 1300 postes de travail répondant à cette condition.

Dans le respect du protocole gouvernemental applicable, la capacité d'accueil en salle du restaurant AGR du site est de 600 collaborateurs par jour sur la base de trois services de 200 places assises chacun, qui sont organisés dans un premier temps de 11h30 à 13h00. Ces capacités de restauration n'incluent pas les éventuels repas pris à emporter.

Afin d'assister le management et les directeurs de service dans l'application du dispositif et l'organisation du travail, une planification des présences sur site reste en vigueur. Cet outil de simulation permet de visualiser, de saisir et de moduler la présence sur site des agents, notamment de pouvoir répartir de façon homogène leur présence quotidienne sur site pour la DPS comme pour les autres entités présentes. Cet outil doit être complété au plus tard le jeudi midi précédent la semaine considérée.

*Merci à toutes et tous de contribuer au succès de  
notre retour collectif progressif sur site.*

Thierry Ravot

